

Communiqué de presse de l'intersyndicale CGC/CGT/FO/UNSA-IESSA

Le 2 février 2010

Préavis de grève à la Direction Générale de l'Aviation Civile du 23 au 27 février

Le 11 janvier 2010, le Secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, a reçu tous les syndicats de la DGAC. Il leur a annoncé :

- que la France allait défendre la création, d'ici à fin 2012, d'un organisme international pour rendre les services de la navigation aérienne en France, en Allemagne, en Suisse et dans le Benelux (projet FABEC). Cette orientation conduira au démantèlement de la DGAC car les fonctions de prestation de services de la navigation aérienne (rendus aux compagnies aériennes et à tous les pilotes) seront séparées du reste des services (règlementation, surveillance de l'application des règles de sécurité, formation). Cela entraînera une sortie de la Fonction publique d'Etat d'une grande partie des services de la DGAC.
- La suppression de 190 emplois à la DGAC en 2010 (non remplacement d'agents partant à la retraite).

La DGAC remplit aujourd'hui ses missions (sécurité et ponctualité des vols, prise en compte des questions environnementales) avec efficacité et ses performances (haut niveau de sécurité, coûts parmi les plus bas en Europe) sont reconnues au niveau international. La restructuration annoncée par le gouvernement entraînera une dégradation du service rendu aux usagers et des conditions de travail des personnels de toute la chaîne de sécurité du transport aérien.

Refusant cette casse organisée du service public, susceptible de dégrader la sécurité du transport aérien, l'intersyndicale CGC/CGT/FO/UNSA-IESSA qui représente la majorité des personnels de la DGAC a appelé à la grève les 13 et 14 janvier.

Malgré la forte mobilisation des personnels qui ont ainsi affirmé leur attachement à l'unité structurelle de la DGAC dans la Fonction publique, le ministère n'a pas voulu renouer le dialogue et maintient ses orientations.

L'intersyndicale vient donc de déposer un nouveau préavis de grève à la DGAC du mardi 23 février au samedi 27 février matin.

L'intersyndicale revendique notamment :

- l'abandon par le gouvernement du projet de fusion des services de contrôle aérien au sein du FABEC et la mise en place d'une coopération renforcée avec les autres pays européens, orientation soutenue par l'ETF (Fédération européenne des travailleurs des Transports).
- Une révision à la hausse des recrutements pour 2010 afin de faire face à la reprise prévisible du trafic aérien et pour garantir un haut niveau de sécurité.

Contacts presse :

- Olivier Richard SNICAC-CGC 06 23 75 03 74
- Norbert Bolis USAC-CGT 06 23 75 03 42
- Pierre Meybon SNNA-FO 06 09 70 63 30
- Didier Pennes SNPACM-FO 06 10 74 56 12
- William Fiacre UNSA-IESSA 06 78 36 40 49